

ACTUALITÉ DU CAUTIONNEMENT EN DROIT FRANÇAIS

ASPECTS PRATIQUES



CONTEXTE

Le contentieux relatif au cautionnement est considérable. Une réforme est attendue pour y mettre fin.

Dans cette attente, beaucoup d'incertitudes subsistent. Il convient donc d'être attentif aussi bien dans la phase de rédaction que dans la phase de poursuite.

OBJECTIFS

Cette formation vise à :

- présenter les évolutions les plus récentes en la matière ;
- présenter les principaux pièges à éviter lors de la souscription de la sûreté ;
- faire face aux différents moyens de défense dont disposent les cautions ;
- envisager les conséquences de l'ouverture d'une procédure collective ;
- présenter les perspectives de réforme.

PUBLIC

- Juristes de banques
- Avocats spécialisés

PRÉREQUIS

- Tous niveaux. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. QUALIFICATION DE LA GARANTIE

- 1.1 Distinction entre les différents cautionnements
- 1.2 Distinction du cautionnement et des autres garanties
 - Garanties financières
 - Garantie autonome
 - Promesse de porte-fort
 - Lettre d'intention
 - « Cautionnement réel »

2. SOUSCRIPTION DU CAUTIONNEMENT

- 2.1 L'information de la caution
- 2.2 Le respect du consentement de la caution
 - Erreur
 - Dol
 - Violence
 - Portée de l'intervention de BPI France
- 2.3 Le formalisme
- 2.4 Vérification des règles de capacité et de pouvoirs des cautions
 - Mandat
 - Cautions mariées
 - Cautionnement d'une société
- 2.5 Le respect du principe de proportionnalité
- 2.6 La rédaction du cautionnement (principe d'interprétation stricte)
- 2.7 Le devoir de mise en garde de la caution

3. LA POURSUITE DE LA CAUTION

- 3.1 Conditions de la poursuite
- 3.2 Conséquences de l'ouverture de la procédure collective
- 3.3 Moyens de défense de la caution
 - Extinction du cautionnement
 - Bénéfice de subrogation
 - Manquement aux devoirs d'information

4. PERSPECTIVES DE RÉFORME

JEUDI 7 FÉVRIER 2019

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et cas pratiques
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEUR

Dominique Legeais est Professeur de droit privé à l'Université Paris Descartes et Directeur du Centre De Droit des Affaires et de Gestion. CEDAG

